Les mots de la guerre: une odyssée philosophique

J. Lafosse







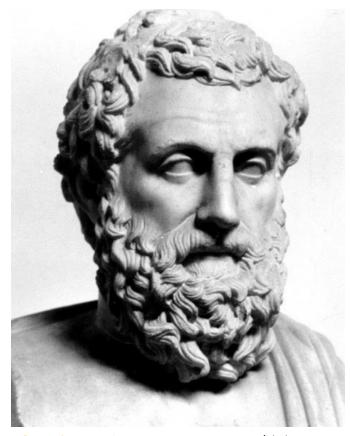
Introduction

- Retour sur la première séance: la guerre: un objet philosophique?
- De la guerre juste?
- « La guerre est à la fois un mal et un moyen de remédier au mal » Canto-Sperber
- Opposition avec les pacifistes et les réalistes/militaristes
- lus ad bellum > ius in bello
- Guerre juste, ennemi injuste



Guerre juste et philosophie: Antiquité

- « La guerre contre les hommes qui, destinés par nature à l'obéissance, refusent de s'y plier (...) est naturellement juste » Aristote
- Thucydide, traitement historique de la guerre juste, qui démontre que la justice de la guerre est une préoccupation millénaire



Cette photo par Auteur inconnu est soumise à la licence CC BY-NC-ND



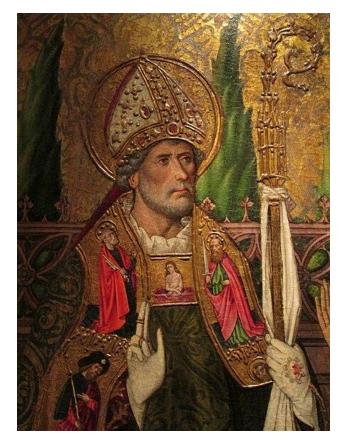
- « Que sont les empires sans la justice sinon de grandes réunions de brigands ? [...] C'est ce qu'un pirate, tombé au pouvoir d'Alexandre le Grand, sut fort bien lui dire avec beaucoup de raison et d'esprit. Le roi lui ayant demandé pourquoi il troublait ainsi la mer, il lui repartit fièrement : « du même droit que tu troubles la terre. Mais comme je n'ai qu'un petit navire, on m'appelle pirate, et parce que tu as une grande flotte, on t'appelle conquérant » ». Saint Augustin, La Cité de Dieu, Livre IV, chapitre iv, tome 1
- « C'est l'injustice de l'ennemi qui impose aux sages de faire une juste guerre ». Saint Augustin, La Cité de Dieu, Livre XIX, tome 1



Cette photo par Auteur inconnu est soumise à la licence CC BY-SA



• « Dieu lui-même a fait quelques exceptions à la défense de tuer l'homme [...]. En pareils cas, celui qui tue ne fait que prêter son ministère à un ordre supérieur ; il est comme un glaive entre les mains de celui qui frappe et par conséquent, il ne faut pas croire que ceux-là aient violé le précepte : Tu ne tueras point, qui ont entrepris des guerres par l'inspiration de Dieu, ou qui, revêtus du caractère de la puissance publique et obéissant aux lois de l'Etat, c'est-à-dire à des lois très-justes et très-raisonnables, ont puni de mort les malfaiteurs » Saint Augustin, La Cité de Dieu, Livre I, chapitre xx



<u>Cette photo</u> par Auteur inconnu est soumise à la licence <u>CC BY-SA</u>



• « Le sage n'entreprendra que des guerres justes. Eh ! n'est-ce pas cette nécessité même de prendre les armes pour la justice qui doit combler le sage d'affliction, si du moins il se souvient qu'il est homme ? Car enfin, il ne peut faire une guerre juste que pour punir l'injustice de ses adversaires, et cette injustice des hommes, même sans le cortège de la guerre, voilà ce qu'un homme ne peut pas ne pas déplorer. Certes, quiconque considérera des maux si grands et si cruels tombera d'accord qu'il y a là une étrange misère. Et s'il se rencontre un homme pour subir ces calamités ou seulement pour les envisager sans douleur, il est d'autant plus misérable de se croire heureux, qu'il ne se croit tel que pour avoir perdu tout sentiment humain ». Saint Augustin, La Cité de Dieu, Livre XIX, chapitre xii Livre XIX, chapitre xii



Cette photo par Auteur inconnu est soumise à la licence CC BY-SA



• « [...] que le tyran est un ennemi public, et qu'il est permis de le tuer. Il est non seulement permis, mais équitable et juste de tuer un tyran. Celui, en effet, qui prend le glaive mérite de périr par le glaive. Mais il faut comprendre : celui qui s'en empare (usurpat) par sa propre témérité, non celui qui reçoit de Dieu le pouvoir d'en faire usage. Celui qui reçoit le pouvoir (potestas) de Dieu, se soumet aux lois et sert la justice et le droit. Celui qui l'usurpe, en revanche, piétine le droit et soumet les lois à sa volonté ». Jean de Salisbury, Policraticus



Cette photo par Auteur inconnu est soumise à la licence CC BY-SA



• « Pour qu'une guerre soit juste, trois conditions sont requises : 1° L'autorité du prince, sur l'ordre de qui on doit faire la guerre. Il n'est pas du ressort d'une personne privée d'engager une guerre, car elle peut faire valoir son droit au tribunal de son supérieur ; parce qu'aussi le fait de convoquer la multitude, nécessaire pour la guerre, n'appartient pas à une personne privée. Puisque le soin des affaires publiques a éte confié aux princes, c'est à eux qu'il appartient de veiller au bien public de la cité, du royaume ou de la province soumis à leur autorité. [...] 2° Une cause juste : il est requis que l'on attaque l'ennemi en raison de quelque faute. C'est pour cela que S. Augustin écrit : « On a coutume de définir guerres justes celles qui punissent des injustices quand il y a lieu, par exemple de châtier un peuple ou une cité qui a négligé de punir un tort commis par les siens, ou de restituer ce qui a été enlevé par violence » 3° Une intention droite chez ceux qui font la guerre : on doit se proposer de promouvoir le bien ou d'éviter le mal. C'est pour cela que S. Augustin écrit : « Chez les vrais adorateurs de Dieu les guerres mêmes sont pacifiques, car elles ne sont pas faites par cupidité ou par cruauté, mais dans un souci de paix, pour réprimer les méchants et secourir les bons ». En effet, même si l'autorité de celui qui déclare la guerre est légitime et sa cause juste, il arrive néanmoins que la guerre soit rendue illicite par le fait d'une intention mauvaise ». Saint Thomas d'Aquin, Somme théologique, llae, question 40 théologique, Ilae, question 40

- « Ceux qui font des guerres justes recherchent la paix. Et par suite, ils ne s'opposent pas à la paix, sinon à la paix mauvaise que le Seigneur « n'est pas venu apporter sur la terre », selon S. Matthieu (10, 34). C'est pour cela que S. Augustin écrit : « On ne cherche pas la paix pour faire la guerre, mais on fait la guerre pour obtenir la paix. Sois donc pacifique en combattant, afin de conduire ceux que tu connais au bienfait de la paix, en remportant sur eux la victoire. » »
- Saint Thomas d'Aquin, Somme théologique, Ilae, question 40



<u>Cette photo</u> par Auteur inconnu est soumise à la licence <u>CC BY-SA</u>



Guerre juste et philosophie Renaissance

La guerre est un « tableau horrible »: « Imaginez donc que vous vous trouvez au milieu de cohortes barbares que leurs visages mêmes et le son de leurs voix rendent horribles, d'armées bardées de fer, rangées en bataille, parmi le fracas et l'éclat effrayants des armes, l'agitation odieuse d'un très grand nombre d'hommes, leurs regards menaçants, les appels rauques des cors, le son terrifiant de la trompette, les roulements des canons, aussi impressionnants que ceux du tonnerre, mais plus malfaisants; imaginez les clameurs folles, le choc furieux, la monstrueuse boucherie, la mort tour à tour cruellement donnée et reçue, les cadavres entassés, les plaines gorgées et les fleuves teints de sang humains » Erasme, Dulce bellum inexpertis



Cette photo par Auteur inconnu est soumise à la licence CC BY-SA





PRINCIPES DE LA LOI NATURELLE

· APPLIQUÉS A LA COMPUTER ET AUX APPLICADA

DES NATIONS ET DES SOUVERAINS.

PAR VATTEL.

POUVELLE ÉDITION, ACCRESTES, REVUE ET CORRIGIA, ATRE QUESQUES NOTES DE L'ACTETE ET DES BUTTERS.

> Filed out make this principal Day, got request from measure regal, speed spinlers in tends Sall, comprise, good schools collection becomes per action, que different agentination.



A PARE

RES SECRE-ON-SETTE-CHIRAL ST. P.

18ao

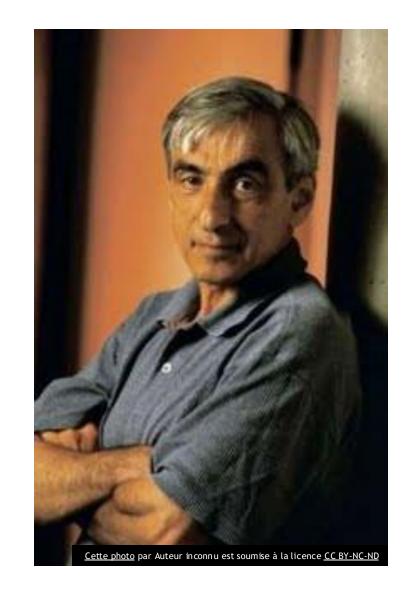
Guerre juste et philosophie : la guerre en forme



Le retour de la guerre juste?

 « J'ai soutenu la guerre en Afghanistan parce qu'elle était pour moi une guerre défensive (cas emblématique de la guerre juste) contre un régime qui n'offrait pas seulement l'asile aux terroristes, mais qui a aussi été un allié actif de l'organisation terroriste ayant mené les attaques du 11 septembre contre New York et Washington. Le régime taliban a fourni à Al Qaïda tous les avantages de la souveraineté et, par dessus tout, une base territoriale. Il était totalement légitime que les États-Unis attaquent cette base territoriale et renverse le régime qui l'avait mis à disposition. J'ai quelques réserves sur la manière dont la guerre a été menée, et j'ai critiqué notre façon d'agir en Afghanistan une fois la guerre terminée. Mais la guerre elle-même était éminemment défendable. »

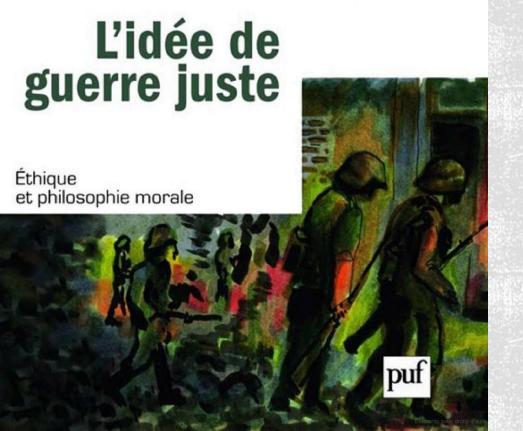
Michael Walzer, « Les Etats-Unis et le monde. A propos des guerres justes », *Mouvements*, 2003/5, n°30, pp. 69-76.







Monique Canto-Sperber

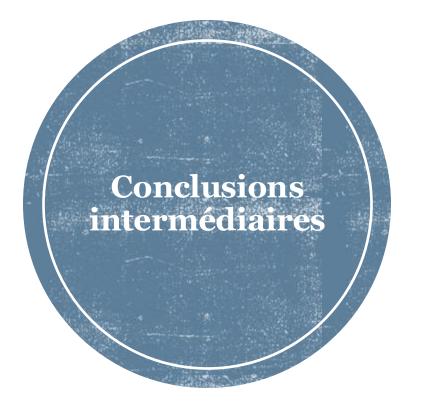


Le retour de la guerre juste

 « Les guerres qui s'annoncent, dans le monde occidental en tout cas, seront de plus en plus des guerres à prétention morale » Monique

Canto-Sperber







Cette photo par Auteur inconnu est soumise à la licence CC BY-SA-NC